

**DEMANDE DE RECTIFICATION DES LISTES ÉLECTORALES**

(Inscrit d'office - Article 5-1-1 de l'arrêté UCA-2017-357 portant organisation des élections - Conseils d'UFR de l'UCA)

**ÉLECTIONS DU 12 DÉCEMBRE 2017**

Je soussigné(e) : .....

Demeurant : .....

Coordonnées (e-mail / téléphone) : .....

Inscrit de manière erronée dans le collège (*préciser le conseil et le collège*) :

.....  
.....

Non inscrit dans le collège (*préciser le conseil et le collège*) :

.....  
.....

Demande par la présente, la rectification suivante de la liste électorale, en vue des élections du 12 décembre 2017 :

à être rayé de la liste électorale indiquée ci-dessus.

à être inscrit sur la liste électorale suivante (*préciser le conseil et le collège*) : .....

.....  
.....

Justification de la demande : .....

.....  
.....

Fait à : .....

Le : .....

Signature du demandeur

Les demandes sont à adresser au responsable administratif de la composante, ou déposées, au plus tard, au bureau de vote, le 12 décembre 2017 avant 17h00.

**ATTENTION, SEULS LES ELECTEURS INSCRITS D'OFFICE SUR LES LISTES ÉLECTORALES PEUVENT DEMANDER UNE RECTIFICATION**